

INNOVONS DANS LES MÉTIERS DU VIVANT !

# BOOK DU CANDIDAT

*Découvrez toutes nos infos pratiques !*

“ CE GUIDE  
EST UNE MINE  
DE BONS TUYAUX. ”

Eugénie  
ÉLÈVE INGÉNIEURE  
DE 3<sup>E</sup> ANNÉE



yncréa 

Dossier spécial / page  
*Question finances* / 5

Focus / page  
*Question vie pratique* / 21



yncréa  
HAUTS-DE-FRANCE

# Flash back BIO EXPRESS!



**2019**

*Renouvellement du diplôme ISA  
par la C'TI pour 5 ans !*

**2011**

*ISA certifié ISO 14001!*

**2004**

*l'ISA déménage  
dans ses locaux actuels!*

**1992**

*la formation d'ingénieur  
passe à 5 ans d'études!*

**1984**

*création et adhésion à la FESIA  
(renommée France Agro<sup>3</sup> en 2018)*

**1964**

*création de notre premier logo  
(vintage!)*



**2019**

*L'ISA à New York pour  
recevoir le 2<sup>ème</sup> prix  
international de  
« l'établissement durable  
de l'année »*

**2013**

*regroupement de l'ISA, d'HEI  
et de l'ISEN Lille, maintenant appelé  
YNCREA Hauts-de-France*

**2010**

- *Ingénieur pour la Terre se décline  
maintenant aussi par l'apprentissage!*
- *la formation ITIAPE rejoint le site  
de Lille*

**1993**

*création de la formation  
Environnementaliste*

**1991**

*création de la formation en paysage  
ITIAPE, basée à Lesquin*

**1976**

*l'ISA précurseur en matière  
d'international, avec la création  
de la Rupture!*

**1963**

*l'ISA voit le jour*

Bonjour,

Vous avez entre les mains le guide du candidat, édition 2020.

Nous avons conçu ce document afin que vous puissiez disposer de toutes les informations utiles pour aborder en toute sérénité votre future formation, côté finances et côté pratique.

Vous pourrez prendre connaissance de divers dispositifs, avec leur chiffrage, et ainsi établir un budget prévisionnel. Et en fin du dossier spécial, un petit tableau pour tout récapituler !

Bonne lecture !



**THIERRY  
OCCRE,  
DIRECTEUR  
CAMPUS**

# SOMMAIRE

<b>QUESTION FINANCES .....</b>	<b>5</b>
<i>Financer mes études .....</i>	<i>6</i>
<i>Financer mon séjour à l'étranger .....</i>	<i>15</i>
<i>Trouver un job étudiant .....</i>	<i>18</i>
<i>Prévoir mon budget sur l'année .....</i>	<i>20</i>
<b>QUESTION VIE PRATIQUE .....</b>	<b>21</b>
<i>CVEC .....</i>	<i>22</i>
<i>M'assurer.....</i>	<i>23</i>
<i>Me loger sur le campus.....</i>	<i>24</i>
<i>Me restaurer sur le campus .....</i>	<i>28</i>
<i>Me soigner sur le campus.....</i>	<i>29</i>
<i>Bénéficier des services du campus .....</i>	<i>30</i>
<i>Me déplacer .....</i>	<i>32</i>
<i>Me divertir.....</i>	<i>35</i>



*Question...*

**FINANCES**

# *Financer mes études*

## **BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX**

› *CROUS*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Age : avoir moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2020
- › Être de nationalité française ou de l'UE (+Islande et Norvège)
- › A défaut, domiciliation et rattachement fiscal depuis +2 ans en France
- › La bourse est versée directement à l'étudiant, mensuellement

### **DEMARCHES**

Dossier à constituer entre le **15 janvier et le 15 mai 2020**

- › Se connecter sur [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)
- › Cliquer sur l'onglet « Vos aides financières »
- › Puis « Demande de DSE »
- › Remplir la demande de bourse

### **MONTANT & VERSEMENT**

Le montant de la bourse est calculé en fonction de 3 critères

- › Revenu imposable des parents N-2
- › Nombre d'enfants à charge et d'enfants dans l'enseignement supérieur
- › Eloignement entre lieu d'études et domicile familial

Simulation possible sur [www.simulateur.lescrous.fr](http://www.simulateur.lescrous.fr)

**Niveau 0** | Reconnaissance du titre de boursier mais pas de versement de bourse

**Niveau 0 bis à 7** | Entre 1 020 et 5 612 € en N-1

**Sarah Gobert et Zohra Zaoui**

*ISA Lille | Assistantes admission*

[sarah.gobert@yncrea.fr](mailto:sarah.gobert@yncrea.fr) - [zohra.zaoui@yncrea.fr](mailto:zohra.zaoui@yncrea.fr)

03.28.38.48.48

**CONTACT**

# *Financer mes études*

## **PRÊT DÉPARTEMENTAL (PRÊT D'HONNEUR)**

› *Conseil Général du Nord*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Être domicilié et rattaché fiscalement dans le Nord
- › Être âgé de moins de 28 ans
- › Aucun critère de nationalité
- › Ouvert aux boursiers échelon 0 et aux non boursiers

### **DEMARCHES**

- › Dossier à retirer début septembre et à envoyer pour fin avril directement au Conseil Général
- › Peut exister dans d'autres départements

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › 1 500 € selon les ressources de la famille et remboursables sans intérêts dans les 5 années qui suivent la date d'attribution
- › Versement suivant l'accord du Conseil Général

# *Financer mes études*

## **PRÊT D'HONNEUR**

› *ISA Lille (en coopération avec l'AI ISA - Réseau Alumni)*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Être étudiant à l'ISA hors contrat d'apprentissage et de professionnalisation
- › Exclusivement pour financer la scolarité
- › Fournir une lettre de motivation et (pour les boursiers) la notification de bourse
- › Modalités particulières pour les étudiants internationaux

### **DEMARCHES**

- › Candidature à poser avant le 30 novembre 2020

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › 1 500 € maximum pour les boursiers en complément de la bourse, 1 000 € pour les non boursiers
- › Prêt à taux zéro remboursable dans les 5 ans suivant la diplômation
- › Le prêt est déduit lors du 2<sup>ème</sup> appel de scolarité ou mensuellement selon les modalités de paiement de la scolarité choisies à l'inscription à l'ISA

**Armelle Parent**

*Yncrea HDF | Service Ouverture Sociale et Solidarités*

armelle.parent@yncrea.fr

03.28.38.48.48

**CONTACT**



# *Financer mes études*

## **PRÊT ÉTUDIANT**

› *Garanti par l'État*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français
- › Être âgé de moins de 28 ans
- › Être de nationalité française ou posséder la nationalité de l'un des États membres de l'U.E. ou de l'E.E.E. et justifier d'une résidence régulière ininterrompue en France depuis au moins 5 ans
- › Sans conditions de ressources

### **DEMARCHES**

- › Dépôt d'un dossier de demande de prêt auprès d'une des banques suivantes : Société générale, Crédit Mutuel, C.I.C., les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe B.P.C.E.
- › La banque décide si elle accorde ce prêt, et sous quelles conditions
- › Le risque de défaillance est garanti par l'État à hauteur de 70 %

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Montant maximal : 15 000 €
- › La durée du prêt ne peut être inférieure à 2 ans
- › Sans caution parentale ou d'un tiers (caution assurée par l'État)
- › Remboursement de l'emprunt après la fin de vos études

**CONTACT**

#### **Renseignements sur :**

[www.aide-sociale.fr/pre-estudiant-garanti-etat/](http://www.aide-sociale.fr/pre-estudiant-garanti-etat/)

ou

[www.etudiant.gouv.fr/cid96244/pre-estudiant-garanti-par-l-etat.html](http://www.etudiant.gouv.fr/cid96244/pre-estudiant-garanti-par-l-etat.html)

# *Financer mes études*

## **AIDE AU MÉRITE**

› *CROUS*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Destinée aux étudiants boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention Très Bien

### **DEMARCHES**

- › Via le dossier de bourse CROUS

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Le montant 2020-2021 pourrait être réévalué sur la base du montant 2019-2020 : 900 €
- › L'aide est versée directement à l'étudiant en 9 mensualités

**Renseignements sur :**

*[www.etudiant.gouv.fr/cid97535/aide-au-merite.html](http://www.etudiant.gouv.fr/cid97535/aide-au-merite.html)*

**CONTACT**

# *Financer mes études*

## **AIDE SPÉCIFIQUE D'ALLOCATION PONCTUELLE**

› *Ministère de l'Agriculture via l'ISA*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

Aide personnalisée destinée aux étudiants rencontrant des difficultés financières particulières en cas d'accident de la vie après inscription : chômage, décès, maladie ...

- › Être boursier sur critère social du CROUS ; dérogation possible
- › Être âgé de 35 ans maximum

### **DEMARCHES**

- › Dossier à constituer auprès de la Direction Ouverture Sociale et Solidarités

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Le montant est de l'ordre de 1 000 € mais peut varier selon le nombre de demandes
- › L'aide est versée directement à l'ISA par subrogation et déduite lors du 2<sup>ème</sup> appel de scolarité

# *Financer mes études*

## **BOURSE AU MÉRITE**

› *Université Catholique de Lille*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Tous les étudiants boursiers peuvent en bénéficier à partir de la 2<sup>ème</sup> année
- › Excellent niveau académique et pas de redoublement
- › Admission sur titre : l'étudiant est dans le 1<sup>er</sup> quart du classement de sa promotion à l'ISA sur l'année antérieure
- › Autres étudiants : moyenne supérieure à 14 sur année antérieure
- › Implication dans la vie associative de l'ISA ou à l'extérieur

### **DEMARCHES**

- › Le service des études de l'ISA prend directement contact avec les étudiants éligibles. Cette bourse n'est pas automatique : elle est soumise à l'appréciation de la Commission de la Catho qui se réunit en septembre / octobre

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Entre 500 € et 1 500 €
- › En octobre / novembre de chaque année

**Armelle Parent**

*Yncrea HDF | Service Ouverture Sociale et Solidarités*

[armelle.parent@yncrea.fr](mailto:armelle.parent@yncrea.fr)

03.28.38.48.48

**CONTACT**

# *Financer mes études*

## **AIDE D'URGENCE DE L'UNIVERSITÉ**

› *A.E.U. (Association d'Entraide Universitaire)*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Aide d'urgence sur les frais de vie passés et futurs : restauration universitaire, logement, transport, soins
- › Pas de critères sociaux
- › Grande précarité familiale et sociale
- › Valable une fois dans la scolarité

### **DEMARCHES**

- › Dossier à constituer auprès de l'assistante sociale
- › S'intègre dans une démarche volontaire de prise en charge individuelle

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Le montant est déterminé par la Commission
- › Peut être sous la forme d'une aide (aide alimentaire, aide au règlement du loyer ...)
- › Versement selon disposition individuelle

# *Financer mes études*

## **AIDE SPÉCIFIQUE ANNUELLE ET PONCTUELLE**

› *CROUS*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Avoir le statut d'étudiant et être inscrit dans un organisme d'enseignement reconnu par l'état
- › Etudiant boursier ou non boursier
- › Être âgé de moins de 35 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire concernée
- › Aide financière exceptionnelle annuelle et ponctuelle

### **DEMARCHES**

- › S'adresser au service social du CROUS dont vous dépendez
- › Demande examinée par une commission qui se prononcera sur l'attribution ou non d'une aide spécifique

### **MONTANT & VERSEMENT**

Aide spécifique ponctuelle

- › Versée en une seule fois
- › Montant max : montant annuel de l'échelon 1 de la bourse sur critères sociaux
- › Peut se cumuler avec la bourse sur critère sociaux

Aide spécifique annuelle

- › Pour les étudiants qui ne peuvent pas bénéficier de la bourse sur critères sociaux
- › Versée en 10 mensualités
- › Montant : correspond à l'un des échelons des bourses sur critères sociaux

**Renseignements sur :**

*[www.aide-sociale.fr/aide-urgente-aux-etudiants-le-fond-national-daide-durgence/](http://www.aide-sociale.fr/aide-urgente-aux-etudiants-le-fond-national-daide-durgence/)  
[www.etudiant.gouv.fr/cid96350/aides-specifiques.html](http://www.etudiant.gouv.fr/cid96350/aides-specifiques.html)*

**CONTACT**

# *Financer mon séjour à l'étranger*

## **BOURSE ERASMUS**

› *Commission Européenne*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Dans l'Union Européenne ou état de l'espace économique européen (hors Royaume-Uni)
- › Inscription dans une université européenne dans le cadre d'un cursus académique OU réalisation d'un stage en Europe (dans tout organisme ou entreprise, à l'exclusion des institutions européennes, ambassades ou consulats)
- › 3 mois minimum / 1 an maximum pour les séjours d'études - 2 mois min / 1 an max pour les stages
- › Pas de critère de revenus

### **DEMARCHES**

Dossier à constituer avec le service des relations internationales

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Variable selon les pays
- › À titre indicatif, la fourchette mensuelle de la bourse en 2020/2021 est de 190 à 290 € / mois pour les séjours d'études (limité à 3 mois de financement) et de 300 à 450 € / mois pour les stages
- › Le versement n'est pas mensuel : une partie est versée pendant le séjour, le reste au retour, sur justificatifs

# *Financer mon séjour à l'étranger* **BOURSE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE**

› *Ministère de l'Agriculture*

## **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Aucun critère de revenu
- › Séjour d'études dans une université partenaire des programmes concernés (ARFAGRI et BRAFAGRI) - 1 semestre ou 1 an
- › Stage (hors DOM-TOM et pays d'origine) - minimum 6 semaines
- › Non cumulable
- › Une seule fois dans la scolarité

## **DEMARCHES**

- › Dossier à constituer avant le départ
- › Commission d'attribution

## **MONTANT & VERSEMENT**

- › 1200 € pour les séjours
- › 365 € pour les stages (montant forfaitaire)
- › Séjour : une partie est versée pendant le séjour, le reste au retour, sur justificatifs
- › Stage : à la fin de l'année civile du stage

**Thanh Ly Lê Minh**  
ISA | *Service Relations Internationales*  
thanhly.leminh@yncrea.fr  
03.28.38.46.40

**CONTACT**



# *Financer mon séjour à l'étranger*

## **BOURSE RÉGIONALE MERMOZ DE MOBILITÉ INTERNATIONALE**

› *Conseil Régional*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Séjour d'études dans une université (de 4 à 26 semaines) ou stage (de 12 à 26 semaines) en entreprise ou organisme hors Espace Européen, hors pays d'origine et hors programme Erasmus (option retenue par notre école)
- › Selon critère de revenus
- › Accord de la Commission Mermoz de l'Université Catholique de Lille
- › Non cumulable
- › Une seule fois dans le cursus
- › Être domicilié depuis au moins 2 ans en France

### **DEMARCHES**

- › Dossier à constituer avec le service des relations internationales

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Calculé en fonction du quotient familial, avec un max de 92,4 € / semaine
- › Une partie est versée pendant le séjour, le reste au retour, sur justificatifs

# *Trouver un job étudiant*

## **JOBS ÉTUDIANTS**

› *A.E.U. (Association d'Entraide Universitaire)*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Sans condition de revenus

### **DEMARCHES**

- › Dossier à déposer avec CV et lettre de motivation

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Selon la durée

› *Autres ressources*

- › **CRIJ Hauts-de-France** : retrouvez des annonces de jobs étudiants sur leur site [www.ij-annonces.fr](http://www.ij-annonces.fr)
- › **ISA'stuces** : page Facebook à destination des étudiants ISA relayant toutes sortes d'annonces et notamment de jobs étudiants

**Valérie Barbary**

*Service Jobs Etudiants AEU*

47 bd Vauban 59000 Lille

03.20.15.97.78

**CONTACT**

# *Trouver un job étudiant*

## **TUTORAT PRREL**

› *Conseil Régional*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Être étudiant ISA en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> année
- › Bon niveau académique pour réaliser le soutien académique et méthodologique
- › Avoir envie d'accompagner deux lycéens dans leur évolution vers l'enseignement supérieur

### **DEMARCHES**

- › Candidature à poser avant le 31 octobre 2020
- › Sélection sur dossier

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Possibilité de faire +/- 45 heures de tutorat dans l'année
- › Contrat de travail, heure rémunérée à 11,30 € nets + frais de transport (25 cts/km)
- › La paie et les remboursements de frais se font tous les 3 mois

**CONTACT**

**Armelle Parent**

*Yncrea HDF | Service Ouverture Sociale et Solidarités*

armelle.parent@yncrea.fr

03.28.38.48.48

# Prévoir MON BUDGET SUR L'ANNÉE

RESSOURCES / DÉPENSES		TOTAL SUR L'ANNÉE	BUDGET DU MOIS	
RESSOURCES	<i>Job étudiant</i>			
	<i>Bourse étudiante</i>			
	<i>Aide au logement</i>			
	<i>Autre aide/prêt #1</i>			
	<i>Autre aide/prêt #2</i>			
	<i>Autre aide/prêt #3</i>			
	<i>Aide de la famille</i>			
	<b>TOTAL RESSOURCES</b>			
DÉPENSES FIXES	<i>Logement</i>	<i>Loyer et charges</i>		
		<i>Assurance habitation</i>		
		<i>Taxe d'habitation</i>		
	<i>Caddie (alimentation et hygiène)</i>			
	<i>Santé</i>	<i>Mutuelle</i>		
		<i>Sécurité sociale étudiante</i>		
	<i>Transport</i>	<i>Abonnement / billet bus ou train</i>		
		<i>Assurance véhicule</i>		
		<i>Carburant</i>		
	<i>Frais de scolarité</i>			
	<i>Crédit en cours</i>			
	<i>Abonnement téléphone / internet</i>			
	<i>Autres</i>			
	<b>TOTAL DÉPENSES FIXES</b>			
<b>RESTE À VIVRE (RESSOURCES - DÉPENSES FIXES)</b>				
DÉPENSES OCCASIONNELLES	<i>Frais médicaux</i>			
	<i>Sorties / loisirs</i>			
	<i>Autres</i>			
	<b>TOTAL DÉPENSES OCCASIONNELLES</b>			



*Question...*

**VIE PRATIQUE**

# CVEC

Tout étudiant, avant de s'inscrire dans un établissement supérieur, doit s'acquitter de la CVEC.

## DEMARCHES

Démarche obligatoire pour tous (même pour les étudiants qui seraient exonérés\*) :

- › Se rendre sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)
- › Cliquer sur l'onglet « Votre attestation »
- › Obtenir son attestation d'acquittement des frais de CVEC à fournir à l'établissement afin de pouvoir valider son inscription

\*conditions d'exonération sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

## MONTANT

Pour un montant annuel de **90 euros**, la CVEC permet :

- › d'accéder plus facilement aux soins sur le campus
- › de favoriser l'accompagnement social
- › de soutenir les initiatives étudiantes
- › de développer la pratique sportive sur le campus
- › de faire vivre l'art et la culture dans l'enseignement supérieur
- › d'améliorer l'accueil des étudiants

**Sarah Gobert et Zohra Zaoui**

*ISA Lille | Assistantes admission*

[sarah.gobert@yncrea.fr](mailto:sarah.gobert@yncrea.fr) - [zohra.zaoui@yncrea.fr](mailto:zohra.zaoui@yncrea.fr)

03.61.76.24.22

CONTACT

# *M'assurer* **ASSURANCE SCOLARITÉ**

› *GRAS SAVOYE*

## **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Être étudiant à l'ISA
- › Cette assurance couvre certains accidents de la vie touchant l'étudiant (ex : maladie longue durée) ou son répondant financier (maladie, décès, perte de revenus et d'emplois...) et prend le relai jusqu'à 3 ans du paiement de la scolarité

## **DEMARCHES**

- › Lors de votre inscription, sur le portail étudiant, cocher la case "Option Assurance"
- › Le règlement sera à faire selon votre échéancier de scolarité

## **MONTANT & VERSEMENT**

- › Le montant de l'assurance est calculé en fonction du niveau d'études

# Me loger sur le campus

En fonction de votre budget et de vos goûts, vous pouvez choisir une chambre, un studio en résidence universitaire ou un logement privé.

## RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

- › **Loyer mensuel de 240 à 397 €** (charges non comprises) avec possibilité d'obtention de l'Allocation Logement Social (site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr))
- › Caution : un mois de loyer
- › Sans condition de revenus MAIS priorité donnée aux mineurs et aux 1<sup>ères</sup> années
- › Dossier à retirer dès janvier au service logement ou par courrier ou sur le site [www.asso-aeu.fr](http://www.asso-aeu.fr) – Des visites des logements sont possibles, sur demande.

### CONTACT

**A.E.U**

[logement@aeu.asso.fr](mailto:logement@aeu.asso.fr)

03.20.15.97.78

## CROUS

- › Renseignements sur [www.crous-lille.fr](http://www.crous-lille.fr) (logement en résidence, chez le particulier, en colocation solidaire ...)

## LOGEMENTS PRIVÉS | QUELQUES SITES UTILES

- › [www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)
- › [www.entrepaticuliers.com](http://www.entrepaticuliers.com)
- › [www.mapiaule.com](http://www.mapiaule.com)
- › [www.pap.fr](http://www.pap.fr)
- › Sur Facebook : « Lille BON PLAN »
- › Sur Facebook : « Lille : location d'appart, échange, colocation ! »



# *Me loger sur le campus*

## **AIDE AU LOGEMENT**

› *CAF de Lille*

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Sous critères de revenus
- › Être locataire, titulaire du bail

### **DEMARCHES**

- › Dossier à constituer directement sur le site de la CAF

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Montant selon les critères de la CAF (voir simulation sur *www.caf.fr*)
- › Versement mensuel

# *Me loger sur le campus*

## **AVANCE LOCA-PASS**

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Moins de 30 ans
- › En formation professionnelle (contrat de professionnalisation, stage, ...)
- › étudiant en CDD de 3 mois minimum au moment de la demande de Loca Pass
- › Étudiant cumulant plusieurs CDD d'une durée de 3 mois au total dans les 6 mois précédant la demande
- › Étudiant boursier du CROUS

### **DEMARCHES**

- › La demande doit être faite auprès d'un organisme d'action logement au plus tard dans les 2 mois qui suivent l'entrée dans les lieux
- › L'aide Loca-Pass est accordée uniquement dans le cadre de la résidence principale

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Prêt à taux 0 d'un montant de 1200 € maxi pour financer sa caution
- › Remboursable sur une durée de 25 mois maxi après un différé de 3 mois

**Renseignements sur :**

*www.actionlogement.fr* > rubrique "Louer" > Avance Loca-Pass

**CONTACT**

# *Me loger sur le campus*

## **VISALE**

### **CONDITIONS D'OBTENTION**

- › Moins de 31 ans
- › Etudiants et alternants entrant dans un logement privé, social, CROUS ...

### **DEMARCHES**

- › La demande doit être faite sur [www.visale.fr](http://www.visale.fr) (réception du visa sous 48h)
- › Remettre son VISA au propriétaire après réception
- › Le propriétaire doit se connecter sur [visale.fr](http://visale.fr) pour obtenir le contrat de cautionnement

### **MONTANT & VERSEMENT**

- › Garant 100 % gratuit pour le locataire comme pour le propriétaire
- › Charges et loyers impayés couverts pendant toute la durée du bail, dans la limite de 36 mois pour un logement locatif privé (9 mois pour les logements sociaux, CROUS, FJT)
- › Couverture des dégradations locatives dans la limite de 2 mois de loyers et charges pour les logements privés

# *Me restaurer sur le campus*

En fonction de votre budget et de vos goûts, vous avez le choix .

## RESTAURANT UNIVERSITAIRE

› *A.E.U. (Association d'Entraide Universitaire)*

- › En face de l'école, au 125 rue Meurein
- › Sans condition de revenus
- › Paiement avec la carte service étudiant AEU (**coût de la carte : 5 € pour 3 ans** à faire à l'AEU, 47 bd Vauban – 2<sup>ème</sup> étage)
- › Carte rechargeable à l'AEU
- › Repas de **2,85 € à 3,25 €**
- › 4 selfs à thème, 1 cafétéria, 2 sandwicheries
- › Ouvert le midi, du lundi au vendredi, de 11 h à 14 h30, et le soir, du lundi au jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30

## DANS LE QUARTIER

- › Sandwicheries, pizzerias, brasseries

## À L'ISA

- › Possibilité de faire la pause-repas au foyer des étudiants (micro-ondes et frigo à disposition)
- › Les associations étudiantes proposent régulièrement des formules-repas le midi, à partir d'1,50 €

# *Me soigner sur le campus* **CENTRE POLYVALENT DE SANTÉ UNIVERSITAIRE**

› *A.E.U. (Association d'Entraide Universitaire)*

## **CONDITIONS D'OBTENTION**

Sans condition de revenus

## **MONTANT**

- › 25 € la consultation
- › Ticket modérateur : 7,50€
- › Pratique du tiers payant (sur présentation de la carte vitale mise à jour ou attestation de sécurité sociale)

## **INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF**

- › Consultations de médecine générale, vaccinations, certificats médicaux de non contre-indication à la pratique sportive, gynécologie, entretiens psychologiques, conseils en hygiène de vie, actions de prévention
- › Visite médicale obligatoire la première année, prise en charge par l'ISA
- › Ouvert du lundi au jeudi, de 8 h à 19 h, le vendredi, de 9 h à 18 h, sans interruption, de septembre à juin

**CONTACT**

**Dr. Cécile Masset**

*Médecin Responsable*

cpsu@wanadoo.fr | [www.docvadis.fr/cpsu](http://www.docvadis.fr/cpsu)

03.28.04.02.40

# *Bénéficiaire des services du campus*

## UN SERVICE SOCIAL

### PSYCHOLOGUE

- › Entretien psychologique, groupe de paroles, groupe de gestion du stress, sophrologie
- › Consultation psychologique sur rdv : 25 € (pratique du tiers payant - ticket modérateur : 7.50 €)

### ASSISTANTE SOCIALE

- › Accueil - Écoute - Accompagnement social - Orientation - Prévention
- › Demande de bourses, aides liées au logement et à l'attribution des allocations familiales, aides ponctuelles de première nécessité
- › Consultation gratuite sur rdv

## SPORT

- 2 salles de sport (cardio-training et musculation, cours de fitness, zumba ...)
- › Du lundi au jeudi (7h30 - 21h30), vendredi (7h30-19h30) & samedi (10h30 à 13h30)
  - › Être titulaire de la Carte Services AEU (5 €)
  - › Abonnement dégressif : de 45 € (1 mois) à 135 € (10 mois)
  - › Résident de l'AEU : 50% de réduction

Un complexe sportif (rugby, football, handball, basket, tennis, volley...) à Ennetières en Weppes

**A.E.U. (Association d'Entraide Universitaire)**

67 Bd Vauban 59000 Lille

[www.asso-aeu.fr](http://www.asso-aeu.fr)

Rubrique Santé/Social ou Sport

03.28.04.02.40

CONTACT

# *Bénéficiaire des services du campus*

## **BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES**

Bibliothèque universitaire Vauban - Accès gratuit

- › 60 rue du Port - Tél : 03.59.56.69.79
- › [contact-bibliotheque@univ-catholille.fr](mailto:contact-bibliotheque@univ-catholille.fr)

Bibliothèque numérique en réseau - Accès gratuit

- › [www.lol.univ-catholille.fr](http://www.lol.univ-catholille.fr)

## **AUMÔNERIE**

Accès libre

2 rue Norbert Segard 59800 Lille - Tél : 03.59.30.25.97

[www.facebook.com/AumonerieUniversiteCatholiqueDeLille](http://www.facebook.com/AumonerieUniversiteCatholiqueDeLille)

## **ESPACE CULTUREL**

- › Conférences et expositions accessibles sur tickets (5 tickets : 35 €, 10 tickets : 65 €)
- › Ateliers découverte : 10 €/semestre
- › Renc'Arts : entrée libre
- › Inscription chœur universitaire : 60 €

## **ÉPICERIE SOLIDAIRE ÉTUDIANTE | AGORA-É**

Du lundi au vendredi, de 11 h à 16 h30, l'Agoraé propose (après étude et acceptation de votre dossier) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 20% du prix usuel.

**CONTACT**

### **Espace culturel**

[culture@univ-catholille.fr](mailto:culture@univ-catholille.fr)  
60 Bd Vauban 59000 Lille  
03.20.13.47.47

**CONTACT**

### **AGORAé de Lille**

70 Bd Vauban 59000 Lille  
[facebook.com/AgoraeLille](http://facebook.com/AgoraeLille)

## ***Me déplacer***

# **INFOS PRATIQUES POUR ARRIVER À L'ISA**

› *Depuis la Gare Lille Flandres ou Lille Europe*

- › Par le métro : prendre la ligne 2, direction Saint-Philibert, arrêt Cormontaigne
- › Par le bus : prendre la ligne 12 direction Haubourdin - Le Parc, arrêt Solférino ou arrêt Université Catholique

## **INFOS BUS & MÉTRO**

› *Ilevia*

- › Les bus circulent en général de 5h30 à 0h00
- › Le métro circule en général de 5h15 à 0h30
- › Renseignements au 03.20.40.40.40 ou sur [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)

À titre indicatif, l'abonnement mensuel s'échelonne de 25,20 € à 29,50 €/mois

Si votre quotient familial CAF est inférieur ou égal à 716 € (tarification sociale de la MEL), vous pouvez bénéficier de 50 à 87 % de réduction sur les abonnements.

Renseignements sur [www.ilevia.fr/fr/13-la-tarification-sociale](http://www.ilevia.fr/fr/13-la-tarification-sociale)



# *Me déplacer* **EN TRAIN**

› *S.N.C.F*

## **CARTE AVANTAGE JEUNE 12-27 ANS**

49 € la carte, valable 1 an, offre 30% de réduction et petits prix en France et en Europe

- › Renseignements sur [www.oui.sncf/train/carte-abonnement-train/avantage-jeune](http://www.oui.sncf/train/carte-abonnement-train/avantage-jeune)
- › À noter : une 60<sup>aine</sup> de villes desservies par les TGV quotidiennement au départ de Lille

## **ABONNEMENT SPÉCIFIQUE ÉLÈVE/APPRENTI**

Pour naviguer entre domicile et lieu d'études à prix réduits (TER) permettant de ne payer que la réservation sur 9 trajets mensuels (TGV ou intercités)

- › Pour les étudiants de - de 26 ans et apprentis de - de 23 ans
- › Renseignements sur [www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/elevés-apprentis](http://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/elevés-apprentis)

## **ABONNEMENT TGVMAX**

- › Pour les jeunes de 16 à 27 ans, abonnement de 79 € / mois pour bénéficier de tous les trains TGV et Intercités en illimité hors période de forte affluence
- › Renseignements sur [www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax](http://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax)

## **L'ABO ETUDIANT TER HAUTS-DE-FRANCE**

- › Abonnement TER pour les - de 26 ans, valable entre domicile (départements Nord et Pas de Calais) et lieu d'études ou de stage (région Hauts-de-France et ex-région Champagne-Ardenne)
- › Boursiers : 0 € pour un trajet spécifique
- › Non-boursiers : plus d'infos sur [www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/abonnements/mon-abo-etudiant-ter](http://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/abonnements/mon-abo-etudiant-ter)

# ***Me déplacer*** **À VÉLO**

› *V'Lille*

## **VÉLOS LIBRE-SERVICE**

- › Location 24h : 1,70 €
- › Location 7j : 7,30 €
- › Location 1 an : 37,50 € + crédit temps de 5 € minimum à créditer sur le compte V'Lille
- › Dépôt de garantie : 200 €
- › Puis à chaque retrait de vélo : 30 premières minutes gratuites, au-delà, 1 € par 30 mn

Plus d'infos sur [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)

# *Me divertir*

## À LILLE

Voici une liste, non exhaustive, de structures culturelles à Lille et alentours. La plupart propose des tarifs réduits pour les étudiants.

### **Cinémas :**

- › UGC Ciné Cité, le Métropole, le Majestic, Kinépolis...
- › UGC : 8,20 € la séance au tarif étudiant ; carte -26 ans : 17,90 € / mois, en illimité
- › Kinépolis
  - › 9,80 € la séance au tarif étudiant
  - › Kinécard 10 places : 7,85 € la place (78,50 € la carte, valable 6 mois)
  - › Tarif Pass Pass Ilevia : 7,20 € (pour les - de 26 ans munis de la carte Pass Pass Ilevia)

**Grands classiques :** Théâtre du Nord, le Sébastopol, la Rose des Vents...

- › Théâtre du Nord : 4 € la représentation (pass 15 €)
- › Orchestre National de Lille : tarifs spéciaux pour les - de 28 ans
- › Opéra de Lille : 50 % de réduction (pass 10 €) ou 4 spectacles pour 32 € (Abo'Jeunes)

**Musées :** Palais des Beaux-Arts, musée d'art moderne (LAM), La piscine...

- › Beaux Arts Lille : 4 € l'entrée
- › Piscine Roubaix : 6 € l'entrée, gratuit le vendredi

**Salles de concerts :** l'Aéronef, le Grand Mix, la Cave aux Poètes, le Zénith, le Splendid ...

# *Me divertir* **À LILLE**

**Bibliothèques** : Médiathèque, 7 bibliothèques de quartier, bibliobus

**Lieux pluridisciplinaires** : Tri Postal, la Gare Saint-Sauveur, les Maisons Folie ...

**Loisirs** : piscine Max Dormoy, Métro Bowling ...

**Bonnes adresses de restaurants lillois**, abordables pour les étudiants sur [www.lechti.com](http://www.lechti.com) : guide sur Lille et ses environs, véritable mine de renseignements sur les activités culturelles, sportives, les restaurants, les bons plans pour s'évader sur Lille et sa métropole.

**Bons plans sorties** sur [www.hautsdefrance.sortir.eu](http://www.hautsdefrance.sortir.eu) ou sur [www.lilletourism.com](http://www.lilletourism.com)

## **Accès gratuit au patrimoine**

- › Afin de faciliter l'accès à la culture, les jeunes de moins de 26 ans et résidant dans l'un des 28 pays de l'Union Européenne bénéficient de la gratuité de certains musées et monuments nationaux.
- › Renseignements sur : [www.aide-sociale.fr/musee-gratuit-jeune/](http://www.aide-sociale.fr/musee-gratuit-jeune/)



*10 bonnes raisons...*

# DE CHOISIR L'ISA !

- › S'assurer une **insertion professionnelle** rapide
- › Comprendre les **enjeux planétaires** et agir pour demain
- › Transformer votre passion pour la bio en une **vie professionnelle exaltante**
- › S'épanouir dans une **vie associative** riche et diversifiée
- › Oser une école résolument tournée vers l'**ouverture sociale**
- › Se doter d'un **profil international**
- › Etudier sur un **campus au coeur d'une ville universitaire**
- › Prendre le temps de **construire son projet professionnel**
- › Construire son **parcours à la carte**
- › Bénéficier de la **force du réseau ISA**

Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.



Conception : ISA Lille, Crédit photos: Cécilia Swaenpoel | Imprimé par une imprimerie certifiée ImprimVert, sur du papier recyclé, avec des encres à base végétale - Nord Imprim. Steenwoorde



48 BOULEVARD VAUBAN - 59014 LILLE CEDEX

T : 03 28 38 48 48

• [WWW.ISA-LILLE.FR](http://WWW.ISA-LILLE.FR) • [ISA.COMMUNICATION@YNCREA.FR](mailto:ISA.COMMUNICATION@YNCREA.FR)

*Une école d'Yncréa Hauts-de-France, labellisée EESPIG*

*(Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général)*

